

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2019

	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à :
AYRAULT Jean Paul	X		X	G.VOLLETTE
CAILLAUD Nadia	X			
CHARBERNAUD Christian	X			
GUILLAUME Amandine	X			
PARTAUD Xavier	X			
CARTRON Françoise	X			
BERNARD Thierry	X			
ALTER Marie	X			
BASSET Véronique	X			
BERTRAND Christophe	X			
BOURGOGNON Isabelle			X	P.RANOUIL
CLÉMENT Mauricette	X			
COMBAUD Philippe	X			
DRILLEAUD Nadège			X	
LAJUBERTIE Jean-Claude	X			
CHARTIER Guy	X			
MÉGRET Christian	X			
RANOUIL Patricia	X			
VOLLETTE Guillaume	X			
FOUILLET Martine	x			
TYRE Christophe			X	
RICHARD Thomas			X	
COLIN Jean-Claude	x			
BROUSSE Michel	x			
FLAGEY Jean-Marc	X			
FOURE Brigitte	x			
PONSARD Nicole	x			

- Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les deux points suivants :
 - o Signature de la convention avec la Communauté de communes Cœur de Charente, pour la livraison des repas au centre de loisirs d'Aigre.
 Le point ci-dessus est ajouté à l'ordre du jour.

- **VISITE DE L'ANCIENNE EPICERIE VALTAUD ET AVIS SUR L'ACQUISITION DU BIEN :**

Suite à la dernière réunion du conseil Municipal, il avait été décidé de visiter l'ancienne épicerie Valtaud à Villejésus. Le rendez-vous est fixé sur place. Monsieur PEREZ, directeur du Club MARPEN et Mr PLANTEVIGNE, Président et Mr FLAUD, fondateur sont présents.

A la fin de la visite il est décidé de réfléchir à la destination du site, de travailler sur ce dossier en sollicitant une rencontre avec la Région dans le cadre du chantier formation et afin d'estimer la répartition des charges de rénovation du site. Etudier l'attrait touristique d'un tel site. Contacter également le CAUE pour l'aménagement. Proposer au club Marpen, la longère située à Villejésus et appartenant à la commune pour un « chantier formation ».

- **ADMISSION EN NON VALEUR D'UNE CREANCE ETEINTE (CANTINE) :**

Le Maire présente au Conseil Municipal, la demande de la Trésorerie de Ruffec d'admettre en non-valeur une créance éteinte (cantine) suite à une décision de la commission de surendettement. Montant de la créance éteinte 443.92 €. Accord du Conseil Municipal.

- **DECISION MODIFICATIVE POUR LA VENTE A L'EURO SYMBOLIQUE DU TERRAIN DE LA MAISON DE SANTE A LA CDC CŒUR DE CHARENTE :**

La commune d'Aigre a cédé à l'euro symbolique à la CDC cœur de Charente, les parcelles cadastrées AH 978 et AH 451 d'une superficie totale de 2 585 M2, pour y construire la maison de santé. Une décision modificative doit être passée afin de sortir les parcelles de l'actif de la commune. La vente fera l'objet d'un titre de recette de 1 €.

Accord du Conseil Municipal.

- **COMPTE-RENDU DE LA REUNION POUR L'AMENAGEMENT DU ROND-POINT DE VILLEJESUS :**

Françoise CARTRON donne le compte-rendu de la réunion organisée avec la commission communale et Mr Erwan Guezennec directeur des Cognac Gautier. Le projet sera entièrement revu et pourrait être aménagé avec une reproduction de charrette transportant des fûts, qui représenterait le moyen de transport du Cognac autrefois. Les Cognac Gautier financeraient ce projet à hauteur de 15000 € en 2020. De nouvelles esquisses vont être demandées à M. PLÉ projet. La nouvelle esquisse ainsi que le nouveau devis pourraient être présenté à la prochaine réunion du Conseil Municipal. Brigitte FOURÉ devra se renseigner auprès des services du département quant à l'éligibilité de la subvention accordée suite à la modification du projet.

Accord du Conseil Municipal.

- **REPLACEMENT DE JEUX AU JARDIN VERT (PRESENTATION MODELES ET DEVIS) :**

Présentation des deux modèles (1 tourniquet et 01 jeu d'équilibre à grimper) de la Sté Proludic qui pourraient être retenus pour remplacer les jeux vétustes, démontés au jardin vert. Coût total 7 905.22 € TTC. Une demande de subvention pourrait être déposée au département.

Accord du Conseil Municipal.

- **PRESENTATION DU PROJET INFORMATIQUE A L'ECOLE ELEMENTAIRE (REPLACEMENT NETBOOKS) :**

Madame Amandine Guillaume informe le Conseil Municipal que l'Ecole élémentaire d'Aigre a été retenue par l'inspection académique pour un financement à 50 % d'une deuxième tranche d'investissement informatique. Les 15 netbooks acquis en 2010 pourraient être remplacés. Ils pourraient être complétés avec 15 micro-casques et de 04 visualiseurs. 03 devis ont été demandés ATD 11 891.20 € (sans micro-casques) CID 10 127.00 € et PSI 9 139.00 €.

Le Conseil Municipal accepte le projet de remplacement des netbooks de l'école élémentaire et retient le devis de la Sté CID au Gond-Pontouvre

- **REORGANISATION DU MARCHÉ :**

Madame Le Maire rappelle au conseil Municipal le règlement du marché du jeudi matin en vigueur. Le Conseil Municipal après présentation de chaque demande d'emplacement décidait ou non d'accorder un emplacement sur le marché. Afin de répondre plus rapidement surtout aux demandes de produits saisonniers, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de ne plus recueillir l'avis du Conseil Municipal, pour les demandes d'emplacement saisonnier sur le marché. Cependant le Conseil Municipal sera informé par mail avant l'arrivée de nouveaux marchands.

Accord du Conseil Municipal.

Proposition d'agrandissement du marché le jeudi matin sur la rue des halles. Accord du Conseil Municipal. La rue des halles serait interdite à la circulation le jeudi matin.

Accord du Conseil Municipal.

Proposition d'un marché en soirée en semaine à partir de 17 heures (produits locaux), qui pourrait être complété du marché anglais (abandonné par l'association des commerçants).

Le Conseil Municipal souhaite réfléchir à ce projet.

- **SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE POUR LE TRANSPORT DES REPAS AU CENTRE DE LOISIRS :**

La commune d'Aigre avait pour habitude chaque été de faire transporter par deux employés communaux les containers alimentaire pour les repas du centre de loisirs. Ce service doit être formalisé par une convention qui prévoirait le dédommagement par la CDC du temps passé par les employés communaux à ce service (estimé à ½ heure par jour X 02 employés).

Accord du Conseil Municipal

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- L'acte d'achat de la maison RANGER (32 grande rue) a été signé le vendredi 07 juin dernier. Envoyer copie de l'attestation d'achat à SOLIHA.
- Projet étude commerciale : le dossier passera en commission FEDER en juillet. La dépense ne sera pas engagée avant la décision de la subvention (escomptée 80 %). Contacter la commune de Barbezieux qui a effectué le même type d'étude et voir les répercussions sur le commerce.
- Monsieur LAJUBERTIE Jean-Claude rappelle l'acquisition par la commune historique d'Aigre de la propriété Billaudeau et du projet de démolition. Madame le Maire fait savoir que les travaux vont avoir lieu prochainement.
- Jean-Claude COLIN, représentant du tennis club demande que soit réparée la porte de l'aire couverte : bâtiment appartenant à la CDC. La demande doit être formulée au service technique de la CDC Cœur de Charente. Il signale également le mauvais état des deux terrains de tennis : certainement à surfacer. A étudier. Info classement : TARDY Benoit est classé 15/1.
- 12 candidatures emplois jeunes pour cet été. Les entretiens sont en cours.

- Rappel du Tour Poitou Charente : arrivée le mercredi 28 août, départ le vendredi 30 août. Signaleurs : Jean-Claude LAJUBERTIE, Michel BROUSSE, Mauricette CLEMENT, Guy CHARTIER véronique BASSET , Philippe COMBAUD, Nicole PONSARD. Faire demande écrite à OCEALIA pour occupation de leur parking et installations électriques pour l'arrivée de l'étape du 28 août. Recherche d'une nacelle pour France 3. Un pot sera offert par la municipalité sur la place de l'hôtel de ville le 28 Août 2019
- A la demande de de Guy CHARTIER : voir panneau « rue de servanterie » pas visible. Demander à la CDC Cœur de Charente l'aménagement de 02 pontons pour l'accessibilité des pêcheurs handicapés à l'étang des Gours.
- Demande de Michel Brousse : Voir nids de poules chemin communal trotte-chien à Villejésus Rue des 3 ponts : Voir taille de la haie.
- Envoyer un courrier aux héritiers de Mme Hériard, pour élagage de la haie rue des ponts.
- Recontacter la Poste pour installation d'un distributeur de billets.
- Patricia RANOUIL demande que soit nettoyé le puits perdu au fond de l'impasse (entre sa propriété et celle de M. RABY).
- Demande de Monsieur BAGILET « Verdille Attelage » pour être présent pour le marché du jeudi et proposer des balades à cheval attelé. Accord du Conseil Muncipal. Lui proposer de venir pour la frairie.

DATES A RETENIR :

- Ludothèque salle des fêtes de Villejésus organisée par la CDC Cœur de Charente : mercredi 12 juin.
- Frairie annuelle Aigre : week- end du 14-15-16 juin.
- Le jeudi 20 juin : présence sur la foire mensuelle de « ma maison avenir » : des idées pour mieux vieillir chez soi. Une équipe prévention-santé et un camion aménagé des derniers équipements adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite.
- Rappel cinéma de plein air au parc des Charmilles mercredi 10 juillet à 22 heures. Projection de « coco » de Lee Unkrich. 150 transats seront installés. Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité. Le profit de la buvette servira à l'organisation du spectacle de Noël des enfants.
- « La fête du 14 juillet » aura lieu le 13 juillet midi « repas champêtre » dans le jardin vert. BAL Populaire le soir.
- Jumelage : réception des allemands à Villejésus le 27 juillet. Repas à la course des 02 cagouilles.
- Une Benne à papier au profit de la coopérative de l'école élémentaire d'Aigre sera déposée au parc Charmilles du 14 au 16 juin

Fin de séance à 22 h 45